

## La chasse à la palombe au Pays Basque\*

(Pigeon hunting in the Basque Country)

Leremboure, Michel

BIBLID [1136-6834 (1998) 11:7-24]

---

*Le docteur Michel Leremboure décrit la chasse à la palombe, telle qu'elle se pratique traditionnellement dans les palombières d'Echalar et de Sare, sans doute depuis le XIV<sup>e</sup> ou le XV<sup>e</sup> siècle. Il décrit aussi comment se pratique en fin de journée la répartition des palombes aux porteurs de parts de la Société de la Palombière de Sare.*

*Michel Leremboure doktoreak usoaren ehiza deskribatzen du, Etxalar eta Sarako usategietan tradizioz egiten den moduan guxtienez XIV eta XV. mendeetatik. Egileak, orobat, egunaren buruan Sarako Uso Elkartek usoak garratzaileen artean nola banatzen dituen azaltzen digu.*

*El doctor Michel Leremboure describe la caza de la paloma tal como se practica tradicionalmente en los palomares de Echalar y de Sara desde al menos los siglos XIV o XV. Se detiene asimismo en la forma como se distribuyen las palomas al final del día entre los poseedores de puestos de la Sociedad Palomera de Sara.*

---

\* *Ikuska*, vol. 4, nº 1-3, 1950, p. 37-40.  
*EJ*, vol. IV, nº 1-2-3, 1950, p. 215-218.

Il existe plusieurs méthodes de chasse à la palombe dans de nombreuses régions du Sud-Ouest de la France. Une seule de ces méthodes est essentiellement basque.

Cette manière de prendre les palombes, si elle s'est étendue à un village du Béarn, n'en a pas moins son origine dans les palombières d'Etchalar et de Sare.

En quoi consiste l'originalité de cette chasse?

En voici un bref résumé.

Du début du mois d'octobre à la mi-novembre, les palombes en vols nombreux, émigrent, allant du nord vers le sud. Pour franchir la chaîne des Pyrénées ces vols suivent de préférence la route la moins pénible, c'est-à-dire celle qui leur permet de ne pas prendre trop de hauteur. C'est donc par les cols que les passages sont les plus nombreux.

C'est aussi dans ces cols, où en des lieux appropriés, que sont installés les filets. Ces filets appelés en français des "panthières" ont de 10 à 12 mètres de hauteur. Soutenus à leurs extrémités supérieures par des pieux ou des arbres, ils présentent une inclinaison vers leur base, de sorte que quand les palombes s'engouffrent dans un filet par un déclin spécial, le chasseur en détache les extrémités supérieures. Le filet tombant à terre emprisonne les oiseaux.

Mais le problème est avant tout de diriger les vols de palombes vers l'emplacement des filets, de les faire arriver à leur niveau et enfin de les faire baisser à tel point qu'ils puissent pénétrer dans des filets situés bien au-dessous du niveau auquel passent les vols.

Diriger ces vols vers ces filets, est déjà chose délicate. Pour cela, des rabatteurs munis de drapeaux blancs, placés la plupart au sommet d'arbres et occupant deux lignes dessinant un angle largement ouvert vers le nord et dont le sommet est constitué par l'emplacement du filet, s'efforcent par les mouvements donnés à leurs drapeaux et par leurs cris d'empêcher les vols de franchir les côtes de l'angle indiqué.

Les vols ainsi dirigés, arrivent à l'emplacement des filets dans lesquels il s'agit à présent de les faire entrer. C'est là la difficulté principale de cette chasse.

Il est un fait observé par nos ancêtres, et qui est le suivant: quand un oiseau de proie, l'épervier surtout, attaque une palombe, il plonge de haut en bas en grande vitesse, puis brusquement, remonte presque verticalement vers elle, de manière à planter ses serres dans le ventre de la palombe. Pour sa défense, l'oiseau doit donc plonger à toucher le sol.

Cette observation a été mise à profit par les chasseurs basques.

Au sommet d'un grand arbre, ou au sommet d'une tour dressée à cet usage, se tient un chasseur (c'est le directeur de la chasse); il a à sa portée des planchettes munies d'un manche et peintes en blanc, qu'il lance de son poste en leur imprimant un mouvement de rotation de façon à simuler la plongée de l'oiseau de proie. Ces planchettes lancées au bon moment réussissent à faire baisser le vol et à le faire entrer dans le filet.

Telle est schématiquement décrite la méthode de chasse pratiquée par les Basques.

Les prises sont plus ou moins nombreuses suivant l'importance du passage de palombes et aussi suivant la direction du vent, le vent de nord restant le plus favorable.

On a longtemps accusé notre chasse d'être trop destructive et les sociétés cynégétiques de plusieurs départements ont tenté de la faire supprimer. Il s'est trouvé heureusement un directeur de la chasse au ministère de l'agriculture qui a bien voulu se rendre compte par lui-même de cette manière de chasser en venant lui-même à la palombière de Sare. Or une chasse est considérée comme destructive quand l'on prend approximativement un oiseau sur dix que l'on voit. De l'aveu du directeur de la chasse au ministère de l'agriculture, nos filets n'arrêtent guère plus d'une palombe sur 40 ou 50 mille que l'on voit passer.

L'historique des chasses de Sare et d'Etchalar, de cette dernière surtout, permet d'en rattacher l'origine à des temps fort reculés.

Pour déterminer cette origine, les recherches auxquelles je n'ai pas pu encore me livrer doivent être faites dans les archives de la "Diputación" de Navarre.

Néanmoins je possède une copie in-extenso d'un manuscrit trouvé dans un couvent d'une ville de Navarre. Ce manuscrit relate un procès intenté par les propriétaires de la chasse d'Etchalar au curé de Vera, lequel avait eu la malencontreuse idée d'installer un filet à son compte dans l'emplacement que les autorités de l'époque louaient pour cette chasse à une maison d'Etchalar et à une maison de Sare. Or le tribunal ecclésiastique de Pampelune qui eut à connaître de ce litige, cita des témoins afin de connaître depuis combien de temps les deux propriétaires de la chasse jouissaient de ce droit. Un des témoins âgé de 80 ans dans sa déposition affirme que toute sa vie il a connu cette chasse et que son père mort à 80 ans, a toujours affirmé qu'elle existait depuis un temps immémorial. Cela permet d'en faire remonter l'origine au moins à l'année 1487. Il faut dire cependant qu'il existerait dans les archives de Navarre un document permettant d'en faire remonter l'origine à l'année 1300.

Ce qui mérite d'être relaté dans cette chasse c'est que ni la façon de chasser, ni sa réglementation, ne semblent pas, au cours des siècles, avoir le moins du monde varié, et c'est là un exemple frappant de l'attachement des Basques à leurs vieilles traditions.

Pour le démontrer je prendrai comme exemple la palombière de Sare.

La partie de la forêt où elle se pratique appartient à la commune et est désignée au cadastre sous le nom de "Palombières". Cette partie est affermée à une société dite "Société de la Palombière de Sare". Elle est composée de 12 membres possédant chacun une part. Ces parts appartenaient primitivement à 12 maisons et non pas en propre aux propriétaires de ces maisons; c'est-à-dire que pour posséder une part il fallait acheter la maison, exactement comme dans le cimetière de Sare la tombe fait partie de la maison.

Sur ces 12 parts l'une revient au curé, lequel tous les dimanches du 29 septembre au 11 novembre doit célébrer une messe à 3 heures du matin pour les chasseurs.

Cet usage s'est en partie modifié au cours des années, quelques propriétaires de maisons auxquels une part était attribuée, ayant vendu cette part contrairement à la tradition. Néanmoins quand en fin de journée le chef de la chasse fait la répartition des palombes, il les distribue une par une désignant chaque fois le nom d'une maison et pas le nom du propriétaire actuel. Il reste ainsi fidèle à l'antique règlement. Restent aussi fidèles aux anciennes coutumes les rabatteurs qui, aussi bien à Sare qu'à Etchalar, signalent l'arrivée des vols

de palombes par une sorte de mélopée dont, depuis des siècles, retentit notre forêt durant le mois d'octobre.

Les huit autres parts appartiennent aux deux chefs de la chasse et aux plus anciens chasseurs qui sont eux, chargés de la manoeuvre du filet. La palombière est ouverte à tous les habitants de Sare qui y viennent fort nombreux le dimanche.

Le 15 octobre ou le dimanche qui suit cette date, une fête s'y célèbre, appelée "minima", où jeunes gens et jeunes filles

s'y donnent rendez-vous, et où les réjouissances s'expriment par des danses et des chants.

Cette méthode de chasse à la palombe, la persévérance dans ce que l'on peut appeler le "rite" de cette chasse, en font l'une des plus anciennes et des plus curieuses des traditions du Pays Basque.

C'est à ce titre surtout qu'elle mérite d'être signalée.